



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Assainissement de l'ancienne décharge à Bioley-Orjulaz**

**L'assainissement de l'ancienne décharge de Bioley-Orjulaz est prêt à être mis en chantier. Le but est d'assurer la pérennité des sources proches, qui sont exploitées en eau de boisson.**

Le site "En Coffy", sur le territoire de la commune de Bioley-Orjulaz, a été exploité comme gravière depuis plusieurs décennies. Parallèlement à cette activité d'extraction se sont déroulées, sur ce même site, d'autres opérations comprenant la préparation de liants bitumineux jusqu'à la mise en décharge de différents déchets; parmi lesquels des fûts de résidus en provenance de l'ancienne usine à gaz de Vevey, dans les années cinquante.

Le site a été répertorié dans le cadre de l'examen systématique des anciennes décharges; l'assainissement a été ordonné essentiellement en raison de la présence de ces fûts de résidus potentiellement capables de contaminer la nappe phréatique sous-jacente. Les biens à protéger sont les sources de "La Molomba" qui alimentent en eau potable les habitants de sept communes de la région lausannoise, environ dix mille personnes. Les eaux de ces sources sont de très bonne qualité (aucun traitement n'est nécessaire avant leur distribution) et abondantes. Elles se situent en aval du site "En Coffy" et peuvent être menacées à terme par les polluants, en cas de migration dans leur direction. Les contrôles effectués régulièrement aux sources sont rassurants: grâce à la capacité de filtration du sol et à la très faible mobilité des polluants issus des fûts, la qualité de l'eau de boisson n'est pas affectée. Toutefois, à titre préventif et pour assurer la pérennité de ces sources, l'enlèvement et la destruction de ces fûts avec leur contenu sont impératifs.

Après plusieurs années d'études, de recherche des meilleures solutions d'assainissement, de détermination des filières de traitement des déchets les plus appropriées, d'envoi d'appels d'offres pour le choix des différents prestataires de services et de procédures d'acquisition des fonds nécessaires aux travaux, le projet d'assainissement détaillé est prêt. Il prévoit l'excavation et le tri successif de toutes les couches de matériaux jusqu'à parvenir au niveau des fûts, lesquels seront alors extraits puis détruits selon une méthode agréée. Une fois remblayé, le site ne

présentera plus aucune trace de pollution.

Le début des travaux est prévu pour mai 2006 et leur fin pendant l'hiver 2006 - 2007. Le coût est estimé à environ 3 millions de francs, dont 40 % devraient être pris en charge par la Confédération.

Une séance d'information aura lieu le 6 avril 2006 à 20h à la Grande Salle de Bioley-Orjulaz, à destination des Municipalités des communes territoriales, celles alimentées par les sources de "La Molomba", des habitants locaux et des représentants de la presse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 avril 2006

Eau de boisson : Laboratoire cantonal, Eric Raetz, 021 316 43 43 Assainissement : Services des eaux, sols et assainissement, André Kissling, 021 316 75 29 Administratif : Services des routes, Henri Bovay, 021 316 70 71